DATA & INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Gouvernance de l'IA en collectivité : cadrer les usages, arbitrer et contrôler

Des agents utilisent déjà des outils d'IA pour rédiger des courriers ou résumer des comptes rendus sans que la collectivité le sache. Ailleurs un service teste un outil de tri des demandes sans évaluation préalable. Faute de cadre les pratiques se dispersent et exposent l'administration sur la donnée comme sur l'équité de traitement. Cette journée de 7 heures ne porte pas sur l'usage d'un outil mais sur la façon de le gouverner : recenser les usages existants définir un cadre d'emploi instruire les projets et contrôler les effets. Les participants construisent les briques de leur dispositif de gouvernance et repartent avec une charte d'usage et une grille d'instruction des projets.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 860 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Directeurs généraux directeurs des systèmes d'information délégués à la protection des données élus délégués au numérique et chefs de projet transformation.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Recenser les usages d'IA déjà présents dans les services
- Définir les rôles et les instances d'arbitrage d'une gouvernance de l'IA
- Rédiger une charte d'usage compréhensible par les agents
- Instruire un projet d'IA au regard des données des risques et de l'utilité réelle
- Encadrer le recours à des solutions externes dans les marchés
- Organiser le contrôle des usages et l'information des usagers

03 Programme détaillé

M1 État des lieux et enjeux

- Savoir ce qui se pratique déjà dans les services
- Types d'usages rencontrés dans une administration locale
- Écart entre usages déclarés et usages réels
- Risques sur la protection des données et la confidentialité
- Enjeux d'équité de traitement dans les décisions touchant les usagers
- Dépendance aux fournisseurs et réversibilité des solutions
- Atelier : Recensement guidé des usages d'IA existants ou pressentis dans la collectivité de chaque participant.

M2 Construire le cadre

- Des règles lisibles par ceux qui les appliquent
- Rôles respectifs des élus de la direction générale et des métiers
- Instance d'arbitrage composition et fréquence
- Contenu d'une charte d'usage et formulation des interdits
- Niveaux d'autonomie laissés aux agents selon les usages
- Formation et accompagnement des équipes
- Cas pratique : Rédaction des articles clés d'une charte d'usage puis test de compréhension par un autre sous-groupe.

M3 Instruire contrôler et rendre compte

- Décider projet par projet et vérifier dans la durée
- Grille d'instruction d'un projet : utilité données risques et alternatives
- Point de décision humaine dans les processus touchant les usagers
- Exigences à porter dans les marchés et la relation aux fournisseurs
- Journalisation évaluation et réexamen périodique des usages
- Information des agents des élus et des habitants
- Mise en situation : Séance simulée d'une instance d'arbitrage examinant deux projets d'IA aux niveaux de risque différents.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 860 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr